MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78 95 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

15 mai 1986 N° de série continue 121 Bulletin n° 11

PECHER : SIGNALEZ-NOUS TOUT DEPERISSEMENT BRUTAL ou INEXPLIQUE
POMMIER : EN MAI-JUIN ATTENTION AUX RISQUES DE RUGOSITE

ARBRES FRUITIERS ET VIGNE

APRES UNE GRELE : **Intervenez le plus tôt possible**
Plus le traitement est tardif, plus il perd de son efficacité.
Au-delà de 24 à 36 heures après, toute protection devient aléatoire. Intervenez impérativement dans les 24 heures si vous utilisez un produit de contact.

Produits utilisables :

- Sur arbres fruitiers : captane (nb. spéc.), bénomyl, carbendazyme (nb. spéc.), thiophanate méthyl (PELT 44, PELTIS 40), iprodione (ROVRAL), vinchlozoline (RONILAN), triforine (SAPROL).
- Sur vigne : folpel 300 g ma/hl (nb. spéc.), captane 500 g ma/hl (nb. spéc.), dichlofluanide 200 g ma/hl (EUPARENE).

ARBRES FRUITIERS

PECHER

OIDIUM : **Période critique jusqu'au durcissement du noyau**

En verger sensible : Intervenez tous les 17 jours

En verger peu sensible : Débutez la protection dès l'apparition des **1ers symptômes sur fruit**

TAVELURE : **Maintenez la protection en verger habituellement atteint**

DEPERISSEMENTS : **Surveillez vos vergers et particulièrement les jeunes**
Actuellement apparaissent des dégâts d'asphyxie suite à l'humidité excessive due aux pluies d'avril (collet et/ou racines nécrosés).
Veillez à ce que le point de greffe soit au-dessus du niveau du sol.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES · Directeur Gérant : R. GIREAU · Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P254